



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M LAUBARY,
Mme ZRAK, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD,
Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. FOUR, M. BATTEL Mme BATTEL,
Mme LAFARGE, M. CHANGION

ABSENT : M AMODEO

EXCUSEE : Mme PARNIERE

SECRETAIRE : M. LAFARGE

OBJET : DELIBERATION N° 2024/061 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – réfection
aire de jeux tennis – travaux local loué à ENEDIS – CTD 2025.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal les travaux envisagés à programmer en 2025 :

Au tennis : des fissures longitudinales et rectilignes sont à reprendre sur l'aire de jeu du court n°2

Le montant total de l'opération est estimé à 9 124 € H.T.

Au local loué à Enedis, 43b, rue Cruveilhier l'effondrement d'une partie du mur de soutènement a ouvert une faille où l'eau de pluie et la vermine s'engouffrent, provoquant des dégâts pour les véhicules et matériel stockés dans cette partie du garage. La remise aux normes de ce mur permettra également la pose d'un dallage en béton sur le trottoir.

Le montant total de l'opération est estimé à 8 317.49 € H.T.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **décide** d'accepter les travaux présentés ci-dessus pour un montant estimatif s'élevant à 17 441.49 € H.T.
- **sollicite** une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 26 septembre 2024.



La Maire,

Françoise RIVET